ADITELnews

LE JOURNAL D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION ADITEL | #12 | OCT. 2020

ON EN PARLE P.2
DOSSIER P.5
ADITEL & VOUS P. 12

EN ATTENDANT LE PROCHAIN FORUM

Édito de Didier Moreau, président d'Aditel

Ce numéro d'AditelNews aurait dû être imprimé, comme chaque année, durant notre forum, dans la nuit du jeudi au vendredi. Malheureusement le Covid-19 en a voulu autrement, et nous avons été contraints d'annuler et de reporter en 2021 notre rendez-vous annuel. En effet, au moment de décider de le maintenir ou non, nous avons estimé le risque trop grand en raison de l'incertitude qui planait sur les règles sanitaires. Il aurait été dommage de ne pas pouvoir partager pleinement, du fait des mesures de distanciation, ce grand moment de convivialité.

LE THÈME DES NOUVELLES MENACES PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Mais ce n'est que partie remise ! Le forum aura bien lieu l'année prochaine, les 23 et 24 septembre, à Vichy, autour du thème initialement prévu : « la sécurité bancaire face à l'évolution des nouvelles menaces ». Évidemment, nous ne ferons pas l'impasse sur la menace du Covid-19, toujours présente et qui semble ne pas vouloir disparaître. Nous aurons alors plus de recul pour tirer les leçons de cette terrible année, riche d'enseignements quand on pense aux trésors d'ingéniosité dont ont fait preuve de nombreuses entreprises. L'intelligence artificielle, notamment, a été massivement utilisée pour déconfiner en toute sécurité. C'est l'occasion de revenir sur ce thème de l'IA, auquel nous avions fait une large place en 2019.

Si vous souhaitez vous rafraîchir la mémoire et comprendre un peu mieux les solutions d'IA, n'hésitez pas à vous replonger dans nos anciens articles disponibles sur notre site.

NOUVEAUTÉ

Eaton a lancé sa nouvelle solution Alerte Attentat, composée d'une centrale Alerte Attentat Radio et d'une gamme complète de périphériques qui s'installent simplement et rapidement. Le système d'une portée de 500 m en champ libre peut gérer jusqu'à 20 périphériques radio. Il améliore la sûreté et la sécurité en réduisant les temps de réaction pour l'évacuation ou le confinement du personnel ainsi que pour l'intervention des forces de sécurité. Il peut diffuser un signal spécifique pour indiquer une agression ou une menace terroriste. L'adressabilité de chaque périphérique, ou la capacité à localiser précisément la menace, permet aussi bien d'optimiser la capacité de réaction en cas d'attaque que d'exécuter des opérations de maintenance préventive.

INQUIÉTANT

Faux CV pour vrais pirates. Un nouveau type de cyberattaques s'est développé depuis le début de la pandémie. Des hackers se faisant passer pour des demandeurs d'emploi envoient aux entreprises des CV qui contiennent des logiciels espions leur permettant de capter des informations confidentielles sur l'ordinateur de la victime. Particulièrement en vogue aux Etats-Unis depuis deux mois, cette pratique a commencé à gagner le vieux continent.

PURIFOG ALLIE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Purifog réunit dans un seul produit un brouillard anti-intrusion et un nettoyant à action hygiénique. Cette solution à double utilisation est composée d'un mélange novateur et non toxique d'alcool, de glycol propylène, d'eau et de sels d'ammonium quaternaire constituant un brouillard opaque.

EXCELLENT RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ

Pulvérisé grâce au thermo spray breveté URFog, le brouillard ainsi obtenu non seulement offre une protection contre les effractions, mais il hygiénise les surfaces avec lesquelles il entre en contact, avec une efficacité 1700 fois plus élevée qu'un système de pulvérisation normal. Du fait de leur petite taille, de l'ordre du micron, les gouttelettes pulvérisées atteignent toutes les fissures, les angles et les surfaces possibles (même verticales) avec une action nettoyante. Ce processus de pulvérisation ne nécessite pas l'intervention d'opérateurs spécialisés et assure une très grande efficacité à un coût d'exploitation particulièrement faible. L'aérosol a été testé et vérifié par le département de chimie de l'université de Turin. Ce système convient pour les entrepôts, commerces, bureaux...

COMMENT L'IA PERCE NOS ÉMOTIONS

Dans un article récent publié sur *Le Journal du Net*, Luc Bonnin fait le point sur les progrès récents dans le domaine de l'intelligence artificielle. « Les avancées technologiques des réseaux de neurones sont incroyables ces 5 dernières années tant sur le plan mathématique que sur le plan informatique et ils permettent d'adresser des problèmes jusqu'alors hors de portée des machines », explique le gérant de la société Haalia. Parmi les nouvelles applications introduites par l'IA, certaines machines ont désormais la capacité de reconnaître les émotions éprouvées par des êtres humains par le simple recours à des images ou à des vidéos. « Elles utilisent notamment le pouvoir des micro-expressions sur les visages d'êtres humains, poursuit le spécialiste. Une micro-expression est un mouvement très rapide (de l'ordre du quart de seconde) que l'être humain ne contrôle pas. Ce micromouvement fait intervenir un ou plusieurs muscles du visage reliés directement au cerveau. » L'article rappelle notamment les travaux de Paul Ekman, qui a classifié en 1978 les différents muscles du visage humain et a déterminé un mode d'expression universel pour 7 émotions de base : la joie, la tristesse, la surprise, la peur, la colère, le dégoût et le mépris.

DE NOUVEAUX OUTILS DANS LA SÉCURITÉ BANCAIRE

Ces capacités nouvelles des machines laissent entrevoir de nombreuses applications dans le domaine de la sécurité. Il devient par exemple possible de détecter l'émotion d'un employé de la banque faisant son chemin de ronde. Cela pourrait lui éviter d'avoir à effectuer physiquement une action, souvent oubliée, pour signifier que tout va bien dans l'agence. De la même manière, on imagine l'intérêt de pouvoir identifier l'état émotionnel d'un client avant sa prise en charge par le collaborateur de la banque.

UN NOUVEAU DESIGN DE RÉFÉRENCE POUR LES OBJETS NOMADES COMPACTS

Le leader des semi-conducteurs a développé une carte électronique à basse consommation et à coût optimisé particulièrement adaptée à la surveillance de la distanciation physique.

Dans le magazine en ligne *L'Embarqué*, François Gauthier présente le nouveau design de référence lancé par STMicroelectronics. Adapté aux applications de surveillance de la distanciation physique, il permet la notification à distance et la transmission de fonctions d'alerte, l'anti-falsification et, le cas échéant, le suivi de contacts, en vue d'assurer la protection des personnes dans tous les environnements. « L'idée est de faciliter la réalisation d'objets nomades, détaille le journaliste. La conception s'appuie sur plusieurs circuits intégrés de ST, associés au design de référence BlueNRG-Tile qui mesure la puissance du signal de balises Bluetooth et détermine la distance de ces sources en temps réel. Le BlueNRG-2 fonctionne en émettant un avertissement lorsqu'une autre balise pénètre dans un périmètre paramétrable, même sans connexion à un smartphone ou à un réseau 5G. Ce design de référence peut être complété par un émetteur-récepteur RF S2-LP très basse consommation de ST afin d'ajouter une fonction de communication bidirectionnelle entre l'objet et le cloud par l'intermédiaire du réseau mondial Sigfox. Ce qui permet de configurer l'objet de façon privée et anonyme, d'envoyer des notifications et de créer un canal de communication pour les alertes d'urgence. Afin d'économiser l'énergie et de prolonger l'autonomie de la batterie, un accéléromètre Mems coupe l'alimentation de l'objet lorsqu'il n'est pas en mouvement. »

UNE LARGE GAMME D'APPLICATIONS

En conclusion de l'article, le journaliste cite Benedetto Vigna, président du groupe Produits analogiques chez STMicroelectronics : « Ce design compact peut être utilisé tel quel pour une large gamme d'applications telles que les bracelets connectés ou employé comme module complémentaire dans des lunettes, des casques, des masques ou des visières. »

RAPPORT IA

La Cnil a publié le rapport de synthèse du débat public qu'elle a animé sur les enjeux éthiques des algorithmes et de l'intelligence artificielle.

Pour Isabelle Falque-Pierrotin, présidente de la Cnil, « l'objectif de ce débat est de garantir que l'intelligence artificielle augmente l'homme plutôt qu'elle ne le supplante et participe à l'élaboration d'un modèle français de gouvernance éthique de l'intelligence artificielle. Nous devons collectivement faire en sorte que ces nouveaux outils soient à la main humaine, à son service, dans un rapport de transparence et de responsabilité. »
En savoir plus : www.cnil.fr

EN CHIFFRE

76%

C'est le pourcentage de dirigeants qui auraient demandé à leur DSI de pouvoir contourner au moins une des règles de cybersécurité de leur entreprise lors de l'année écoulée ; 47% ont demandé un accès réseau pour un appareil non supporté, 37% ont voulu accéder à des données professionnelles à partir d'une application non reconnue et managée par la DSI.

CRÉDIT D'IMPÔT SÉCURITÉ

Le président de la FFSP, Claude Tarlet, a proposé, lors d'un webinar d'Agora, la mise en place d'un crédit d'impôt sécurité : « Des crédits d'impôt existent pour soutenir certaines recherches, certaines innovations. Il n'y aurait pas de difficulté, de mon point de vue, à soutenir de la même manière ceux qui investissent dans le domaine de la sécurité. La FFSP va saisir le Premier ministre sur cette idée. »

VISIOCONFÉRENCES

Autre ressource proposée par Agora, le compte rendu d'une visioconférence avec plusieurs avocats sur les conséquences juridiques de l'épidémie dans le monde du travail. Parmi les thèmes abordés : la question du télétravail, les risques encourus en cas de potentielle exposition au virus ; l'utilisation des caméras thermiques… Contenus accessibles en ligne sur le site d'AgoraNews.

UN REGARD DE PHILOSOPHE SUR LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Intervenant lors des Journées digitales de la sécurité globale organisées par AgoraNews et la FFSP, le philosophe et ancien ministre Luc Ferry s'est interrogé sur la place de l'écosystème de sécurité privée dans notre société en transformation. Extraits.

« Public ou privé, cela fait en vérité un grand service public. La sécurité privée est un métier d'avenir, qui va augmenter de façon exponentielle et qui va être plébiscité. Il l'est déjà, même si ce n'est pas toujours évident parce que quelquefois son image est un peu abîmée, mais pas dans la vraie population, les vrais gens.

UNE RÉPONSE À LA CRISE SOCIALE ET À LA CRISE DES VALEURS

La première raison, c'est la crise sociale et économique, dont nous ne mesurons pas encore l'ampleur parce que nous vivons sous perfusion de l'argent de l'État. Il faut savoir que toutes les grandes crises sociales sont aussi de grandes crises de la sécurité. C'est loin d'être terminé, on en a pour les vingt ou trente ans à venir. Il y a une deuxième raison : on a vécu un XX[e] siècle de déconstruction des valeurs traditionnelles et des autorités traditionnelles. Même dans l'histoire de l'art, où on est passé de la tonalité en musique à la musique atonale, de la figuration en peinture à l'art abstrait ou cubiste. On a une érosion de tout ce qui incarnait les traditions au profit d'une société d'innovation permanente, donc de rupture avec la tradition.
Ce phénomène de déconstruction s'accompagne, c'est inévitable, d'une croissance des incivilités qui est assez remarquable. Si on travaille dans les métiers de la sécurité, cela porte à l'optimisme. Quand les valeurs traditionnelles et les grandes causes notamment religieuses s'érodent – que l'on parle des religions de salut terrestre comme le communisme ou le marxisme ou des religions comme le christianisme –, le souci de soi et de sa santé devient exponentiel, le souci de sa sécurité aussi.
Les demandes de sécurité et de santé marchent ensemble.
Ce sont des métiers d'avenir, il faut le savoir. Après, que les black blocs n'aiment pas les représentants de la sécurité publique ou privée, cela ne surprendra pas. Ce n'est pas un scoop, mais ce n'est pas cela qui va freiner cette croissance exponentielle des besoins de sécurité. »

DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES PROMETTEURS

Depuis 15 ans, 5 thèses ont été réalisées au sein de la société Foxtream. Dernier exemple en date, les travaux d'Amine El Ouassouli en collaboration avec le Laboratoire d'informatique en image et systèmes d'information du CNRS pour construire des modèles permettant d'expliquer certains événements et de faire des prédictions. Les résultats pourraient permettre de prédire le temps d'attente dans un établissement et ajuster le nombre de guichets. Une 6[e] thèse a démarré en 2019 sur le deep-learning vidéo. L'objectif est de détecter automatiquement une « anormalité » dans une séquence vidéo. Ces travaux très appliqués pourront avoir un impact direct sur les performances des solutions de sécurité de Cossilys 21.

Ce qui a déjà changé

On le pressentait dès le début de la crise, le coronavirus a provoqué ou accéléré des mutations durables dans notre organisation économique et sociale. Dans nos approches de la prévention, de la sécurité et du risque en général, mais aussi dans notre rapport au travail, le changement est en marche. Vous trouverez dans ce dossier des analyses d'experts sélectionnées et les décryptages d'AditelNews.

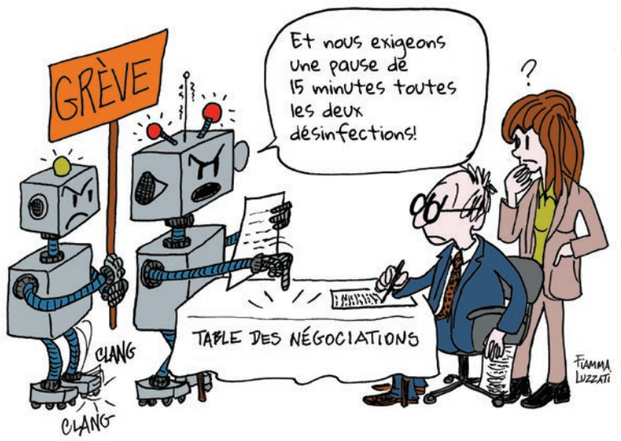

Un usage encadré pour les caméras thermiques P.6
Quand le portillon automatique prend la température P.7
Comment accompagner l'essor du télétravail P.7
Une nouvelle solution de désinfection robotisée P.8
Une formation Covid-19 pour les agents de sécurité P.9
Une analyse éclairante sur le rôle stratégique du risk manager P.10
Automatic Systems contrôle le port du masque P.10
L'intelligence augmentée ouvre la voie au monde d'après P.11

Un usage encadré pour les caméras thermiques

Si les caméras thermiques constituent une solution technologique efficace pour identifier des personnes fiévreuses, leur utilisation ne peut aller jusqu'à des contrôles systématiques à l'entrée des entreprises. Le point sur la réglementation.

Encouragées par l'OMS qui, dès le 3 mars dernier, recommandait de ne pas autoriser l'entrée sur un site aux personnes dont la température corporelle dépassait 37°3, de nombreux fournisseurs proposent des solutions diverses. Ils répondent en cela à la demande des entreprises qui souhaitent se doter de moyens de contrôle de leurs salariés et visiteurs, en particulier de caméras thermiques. Pourtant, avant de s'équiper, il est nécessaire de s'interroger sur les limites réglementaires de telles pratiques, ce qui n'est pas forcément simple. Le protocole national de déconfinement précise la doctrine en la matière : « Un contrôle de température à l'entrée des établissements/structures n'est pas recommandé mais le ministère des Solidarités et de la Santé conseille à toute personne de mesurer elle-même sa température à son domicile en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'autosurveiller l'apparition de symptômes évocateurs de Covid-19. Toutefois, les entreprises qui le souhaiteraient, dans le cadre d'un ensemble de mesures de précaution, peuvent organiser un contrôle de la température des personnes entrant sur leur site, dans le respect de la réglementation en vigueur. Doivent être exclues les opérations de captation automatisées de température au moyen d'outils tels que des caméras thermiques. »

Les entreprises ont le droit de faire des contrôles mais pas de les automatiser.

DES LIMITES STRICTES

Cela signifie qu'il est possible de faire des contrôles mais pas de les automatiser. Concrètement, les caméras thermiques au poing sont autorisées, mais tout système de contrôle d'accès qui s'appuierait sur une caméra thermique est interdite, même si la caméra génère uniquement une prise d'informations immédiates, sans fichier correspondant. En revanche, des systèmes tels que celui installé dans l'aéroport de Roissy pour identifier dans un flot de passagers ceux présentant une température supérieure à 38°, en marquant le contour du visage flouté d'un cadre rouge, sont autorisés. Il ne s'agit dans ce cas que d'un indicateur qui permet de confirmer la température avec un thermomètre sans contact et de conduire le passager au service médical pour être testé.

Quand le portillon automatique prend la température

Un portillon qui filtre de manière autonome les entrées en fonction de la température corporelle. L'idée est techniquement séduisante, mais elle paraît difficilement applicable en l'état actuel de la réglementation.

Développé par Bolloré Protection, l'e-Gate ThermoPass est « le 1er portillon automatique autonome sans contact équipé d'un totem de capture de température corporelle ». L'entreprise précise que ce système permet de gérer les entrées et les sorties dans un établissement « grâce au contrôle préventif et informatif de température corporelle ».

UN SYSTÈME EXCLU EN FRANCE POUR L'INSTANT

Aussi efficaces soient-elles, les solutions de ce type développées actuellement risquent de buter sur la réglementation. Pour mémoire, le protocole de déconfinement exclut clairement « les opérations de captation automatisées de température au moyen d'outils tels que des caméras thermiques ». Les industriels anticipent-ils une poursuite de l'épidémie de Covid-19 qui finirait par faire sauter les verrous imposés notamment par la Cnil ? Peut-être visent-ils simplement l'export vers des pays où la réglementation est moins contraignante.

Ce système peut assurer la sécurité intérieure des bâtiments industriels, tertiaires, bancaires, nucléaires, data-centers et des sites aéroportuaires.

Comment accompagner l'essor du télétravail

Depuis le confinement, il s'est imposé comme un vrai sujet de société. Le télétravail concerne les personnes qui travaillent au moins une partie de leur temps hors des locaux de leur entreprise, à domicile ou dans un télécentre, en recourant aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette forme d'organisation qui présente de nombreux avantages à la fois pour le salarié et pour l'employeur concerne potentiellement une part importante des emplois du secteur tertiaire. Mais le télétravail s'accompagne aussi de risques professionnels, amplifiés par l'éloignement et l'isolement. L'inadaptation du matériel de télétravail ou du bureau à domicile peut engendrer des risques physiques (musculo-squelettiques, visuels, électriques…) liés à leur mauvaise ergonomie ou à une installation défectueuse. Il faut également prendre en compte les risques psychosociaux : perte des limites entre vie professionnelle et vie privée, stress lié à des contrôles ou à des objectifs excessifs, affaiblissement des relations interpersonnelles… Enfin, des risques sécuritaires existent, par exemple pour les collaborateurs de la banque les risques de mise sous contrainte, si les applications bancaires sont accessibles. Face à ces différents risques, les entreprises doivent donc mettre en œuvre des mesures de prévention spécifiques, avec des recommandations pour que le télétravail n'ait pas de conséquences dommageables.

Une nouvelle solution de désinfection robotisée

A côté des mesures de prévention et des gestes barrières, l'innovation technologique fournit des armes précieuses dans la lutte contre la pandémie. Après les caméras thermiques, voici le robot désinfecteur, présenté par Philippe Richard dans *Techniques de l'ingénieur*.

« Pour éviter la propagation du Covid-19 (et d'autres virus) dans ses hôpitaux, les trains et les métros, la Chine a acheté des centaines de robots d'une entreprise danoise. Équipés de lampes UV, ils peuvent désinfecter une salle en 15 minutes.

UN DÉPLOIEMENT EN CHINE

UVD Robots a-t-elle trouvé une solution pour limiter la propagation du Covid-19 ? Un fournisseur de matériel médical sur le marché chinois a acheté plusieurs centaines de robots (vendus entre 80 000 et 90 000 dollars) de désinfection par UV. Ils seront déployés dans toutes les provinces chinoises. *"Grâce à cet accord, plus de 2 000 hôpitaux auront désormais la possibilité d'assurer une désinfection efficace, protégeant à la fois leurs patients et leur personnel"*, a déclaré Su Yan, PDG de Sunay Healthcare Supply, dans un communiqué de presse.

Grâce à ces robots, plus de 2000 hôpitaux chinois pourront protéger efficacement leurs patients et leur personnel.

En 2014, un groupe d'hôpitaux danois a exprimé son souhait de trouver un moyen efficace de combattre plus efficacement ces infections. C'est ainsi qu'est né ce fameux robot. Il s'agit d'un ensemble mobile équipé de plusieurs capteurs lidar (light detection and ranging) et de puissantes lampes UV de courte longueur d'onde (UVC). Utilisé entre autres par l'industrie agroalimentaire, la pisciculture, le thermalisme ou encore le traitement des eaux de pluie, le rayonnement UVC est une radiation électromagnétique comprise entre 200 et 280 nm et correspondant à la plage germicide.

DÉSINFECTION EN 15 MINUTES

Le robot scanne l'environnement à l'aide de ses lidars et crée une carte numérique. Il suffit ensuite de lui préciser les pièces qu'il devra traiter (entre 10 et 15 minutes par salle) de manière totalement autonome (même pour prendre un ascenseur). Par sécurité, le robot fonctionne en l'absence de personnes. Mais s'il en rencontre une, il éteint immédiatement les lampes UV. »

© UVD Robots

Une formation Covid-19 pour les agents de sécurité

Souvent en première ligne pour faire respecter les règles sanitaires par la population, les professionnels de la sécurité ont désormais accès à une formation d'une journée sur la lutte contre le coronavirus.

L'évolution récente de l'épidémie et l'apparition de nouveaux clusters illustre l'importance de rester vigilant, malgré la tentation de reprendre des habitudes de vie normales. L'application stricte des règles sanitaires est la clé d'une reprise durable de l'activité. C'est pourquoi l'Association des métiers de la sécurité (ADMS), organisation professionnelle des entreprises de sécurité, a mobilisé les acteurs de la filière avec le soutien de la Fédération française de la sécurité privée (FFSP) pour structurer une formation adaptée à ce contexte inédit.

CONCILIER THÉORIE ET PRATIQUE

Cette sensibilisation « Prévention Covid-19 et respect des mesures sanitaires » se déroule sur une journée, avec module théorique le matin et ateliers pratiques l'après-midi. Le module théorique, qui peut être suivi en e-learning, délivre les connaissances de base sur la maladie et les mesures à prendre pour éviter sa propagation : symptômes, risques, modes de transmission, gestes barrière, recommandations et obligations réglementaires… Les participants ont accès à l'e-learning « Prévention et contrôle de l'infection appliqués au Covid-19 » sur le site de l'OMS, qui délivre un certificat de suivi. La partie pratique a pour objectif d'acquérir le bon usage des équipements de protection et des outils d'hygiène personnelle, d'apprendre à identifier les situations à risque, et la façon d'isoler les personnes présentant des symptômes.

L'application stricte des règles sanitaires est la clé d'une reprise durable de l'activité.

En parallèle à cette formation, l'ADMS souhaite que les agents de sécurité qui contribuent au respect des gestes barrière, parfois face à des individus réfractaires, puissent être assermentés.

52%

C'est le pourcentage d'employés en télétravail durant le confinement qui ont déclaré que leur employeur ne leur avait pas proposé de formation supplémentaire contre les menaces cyber (source : CroudStrike).

Une analyse éclairante sur le rôle stratégique du risk manager

Publiée sur le *Journal du Net*, cette chronique de Vanessa Dalas explique les raisons du développement de la fonction de risk manager et décrypte les enjeux de sa mission. Extraits.

« Nos sociétés témoignent d'une aversion de plus en plus marquée au risque, comme le confirme de manière emblématique le principe de précaution inscrit dans la Constitution. La crise sanitaire du coronavirus démontre pourtant la possibilité de chocs externes majeurs. Au niveau de l'entreprise, ces crises compromettent la continuité de l'activité et viennent défier la multiplication des réglementations, normes et autres codes éthiques qui sous-tendent son fonctionnement. Il appartient au risk manager, dont la fonction éminemment stratégique reste encore très mal connue, de savoir identifier l'ensemble des risques pour mieux les prévenir, mais aussi d'en évaluer le possible impact pour apporter une véritable valeur stratégique.

UNE FONCTION QUI RÉCLAME ÉCOUTE ET AUTORITÉ

Pour assurer sa mission, le risk manager doit comprendre avec précision toutes les composantes de l'activité de l'entreprise et être à l'écoute de l'ensemble des collaborateurs. La fonction réclame leadership et autorité, mais aussi pédagogie, pour pouvoir diffuser une véritable culture de la sécurité au sein de l'entreprise et challenger tous les process, même les mieux établis. Prévenir vaudra toujours mieux que guérir. Il se situe à la croisée des différents métiers de l'entreprise puisque la question des risques se pose désormais dans chaque service. La crise du coronavirus démontre qu'il doit aussi élaborer des scenarii extrêmes et trouver des solutions protectrices dans un environnement durablement hostile. Un rôle que souligne François Malan, directeur de la gestion des risques et de la conformité du groupe Eiffage : "Le risk manager c'est une vigie de la maturité de l'organisation en termes de gestion des risques. Il rassure les instances dirigeantes (DG, conseil d'administration) en coordonnant les actions d'identification et de prévention des risques. Il joue le rôle d'un chef d'orchestre pour la préparation et la réponse à une situation de crise comme le Covid-19."
C'est un métier en pleine mutation car il appartient au risk manager d'assurer la résilience de l'entreprise dans toutes les tempêtes. »

Le risk manager se situe à la croisée des différents métiers de l'entreprise puisque la question des risques se pose désormais dans chaque service.

Automatic Systems contrôle le port du masque

Depuis plusieurs années, les banques ont privilégié les concepts d'agences les plus ouverts possible, supprimant les sas et portes télécommandées. Ces principes pourraient être remis en question par le Covid-19, s'il faut de manière durable imposer le port du masque et limiter le nombre de personnes à l'intérieur des agences. Faire respecter ces règles n'est pas toujours facile lorsqu'on s'adresse à des clients, mais de nouvelles solutions émergent. Automatic System propose par exemple de contrôler le port du masque dans ses couloirs d'accès sécurisés en utilisant un nouveau logiciel embarqué intégré à ses équipements de contrôle d'accès. La solution permet en outre de gérer le nombre maximal de personnes pouvant entrer sur un site par un comptage et un affichage dynamique du nombre de visiteurs autorisés. Elle s'adresse à toutes les organisations publiques et privées soucieuses de protéger leurs visiteurs et employés.

L'intelligence augmentée ouvre la voie au monde d'après

L'organisation du travail dans l'après-Covid ne ressemblera vraisemblablement pas à ce que nous avons connu avant. Premier facteur de changement, l'intelligence augmentée, fruit de la complémentarité entre l'humain et l'IA.

Ces nouvelles technologies soulagent les collaborateurs de tâches banales et répétitives qui peuvent mobiliser plus de 20% de leur temps.

On peut espérer que dans quelques mois la crise sanitaire sera derrière nous. Tout redeviendra-t-il alors comme avant ? On peut en douter, et affirmer que des changements durables ont eu lieu ou vont avoir lieu dans le monde du travail. A l'avenir, grâce à l'intelligence artificielle, ce sont des collaborateurs virtuels qui effectueront les tâches les plus répétitives. Pour le cabinet d'analyse Gartner, cité par Cyril Parcellier dans *Le Journal du Net*, la complémentarité entre les intelligences humaine et artificielle constitue l'essence même de l'intelligence augmentée, plus susceptible d'aider les humains que de les remplacer.

DÉFINIR LES RÔLES

« En 2022, un travailleur sur cinq s'appuiera sur l'IA pour réaliser des tâches non routinières », précise le chroniqueur. C'est déjà le cas avec les entités conversationnelles « capables de communiquer avec réalisme, une intelligence et une précision sans précédent ». Ces nouvelles technologies soulagent les collaborateurs de tâches banales et répétitives qui peuvent mobiliser plus de 20% de leur temps. Ces collaborateurs numériques peuvent assurer un support de premier niveau, résoudre des problèmes techniques ou encore prendre en charge la planification de certaines actions. L'urgence est de définir clairement le rôle de ces collaborateurs numériques. Une vision stratégique claire est nécessaire pour faire comprendre aux salariés les bénéfices qu'ils en tireront et les inciter à devenir acteurs des changements organisationnels à venir.

COMPTES 2019

Aditel présente un résultat 2019 légèrement négatif (5000 €), dû notamment au dépassement du coût du forum 2019 par rapport aux prévisions (117 000 € contre 105 000 €). Ce qui n'est bien sûr pas toujours le cas. Ce type de fluctuations, d'une année sur l'autre, se produit généralement en fonction du lieu ou se déroule le forum. La situation de la trésorerie au 31/12/2019 est toutefois très saine, équivalant au coût d'un forum. C'est le résultat de la gestion prudente des différents présidents de l'association, qui ont toujours souhaité disposer des ressources nécessaires pour faire face à une éventuelle annulation de forum malgré les engagements pris (salle, traiteur...). Cette précaution ne sera toutefois pas nécessaire pour le forum 2020, car tous les engagements ont pu être reportés sur 2021.

Les charges d'Aditel

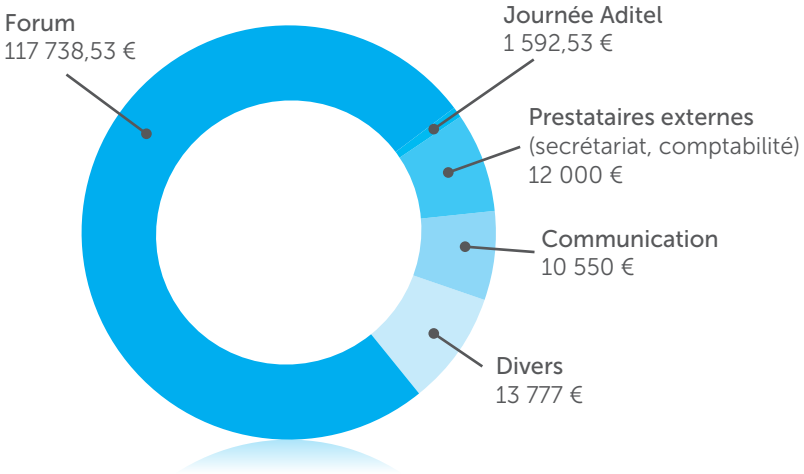

LES PRÉSIDENTS D'ADITEL

1988-1990 ..... **Roland Moine**, Critel
1990-1992 ..... **Hervé Christin**, Caisse d'Epargne d'Annecy
1992-2004..... **Alexis Pouget**, Caisse d'Epargne de Grenoble puis Caisse d'Epargne des Alpes.
2004-2007 ..... **Jean-François** Raynal, Banque Populaire Bourgogne-Franche-Comté
2007-2019..... **Pascal Dufour**, Banque Populaire Atlantique
Depuis 2019..... **Didier Moreau**, Crédit Agricole Charente-Maritime-Deux-Sèvres

FORUM 2021

Le 30e forum qui devait avoir lieu cette année a été repoussé à l'automne 2021. Il se déroulera les 23 et 24 septembre au Palais des congrès de Vichy. Au programme de cette édition :
« Les métiers de la sécurité bancaire face à l'évolution de la menace »

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTIF MALGRÉ LA CRISE

Malgré le confinement du printemps et les restrictions de déplacement imposées pendant la période de déconfinement, le conseil d'administration d'Aditel a continué de se réunir. Des décisions importantes ont été prises comme le report du forum à l'année prochaine, et le travail sur l'évolution de l'association s'est poursuivi. C'est ainsi qu'il a été décidé de refondre le site Internet pour le moderniser et lui donner de nouvelles fonctionnalités. Temps fort de la vie de notre association, l'assemblée générale, qui n'a pas pu se dérouler dans les délais impartis, a eu lieu finalement le 3 septembre en audio-conférence.

ERRATUM

Dans le dernier numéro d'AditelNews, la photo page 12 n'était pas celle de Jean-François Renaut, mais celle d'Alain Lapierre qui a récemment rejoint le conseil d'administration. Nous présentons nos excuses à l'un comme à l'autre pour cette confusion.

RÉSEAUX SOCIAUX

Aditel, c'est aussi une communauté présente sur les réseaux sociaux. Vous pouvez suivre l'actualité de l'association sur notre compte LinkedIn :
https://www.linkedin.com/company/aditel-association/

AditelNews est édité par l'association Aditel : BP 31012 - 54521 Laxou Cedex • Directeur de la publication : Aditel • Comité de rédaction : Didier Moreau, Claude Pace • Rédaction : BC Publications • Direction artistique & mise en pages : Alexandra Pourcellié, Arekusu • Illustrations : Fiamma Luzzati • Photos : Istock, shutterstock • Contact : secretariat.aditel@orange.fr - Tél.: 0 820 90 11 44 • Impression : Reprint, 31 rue André Vasseur- 31200 Toulouse